

M^{me} Husbands a commencé par faire observer que l'on devait être absolument certain des *raisons* pour lesquelles on voulait limiter les transferts d'armes classiques avant de discuter des diverses possibilités à cet égard. Est-ce parce que les transferts d'armements sont mauvais ou immoraux, parce que les achats d'armes engloutissent des ressources pécuniaires déjà insuffisantes, parce que les accumulations d'armes risquent de provoquer l'éclatement de conflits, parce que les superpuissances risquent d'être entraînées dans les conflits de leurs clients, ou encore à cause des nouveaux dangers que la généralisation des armes sophistiquées fait naître ? Certaines restrictions quant aux transferts d'armes classiques répondraient à certaines de ces questions, mais pas à d'autres. Mais si les buts ne sont pas clairement définis, on donnera aux détracteurs de cette politique restrictive des arguments pour prétendre qu'elle a échoué.

M^{me} Husbands a ensuite examiné la plus récente expérience relative à la limitation des transferts d'armes classiques, à savoir l'adoption de la politique restrictive unilatérale sous le président Carter et les discussions TAC qui ont eu lieu par la suite entre l'Union soviétique et les États-Unis en 1977 et 1978. Malgré son échec, cette expérience a offert deux enseignements pour les futures tentatives dans ce domaine.

Tout d'abord, si l'on se fixe comme but d'éviter toute complication dangereuse pour les superpuissances, il pourrait être bon de recourir à l'occasion à des restrictions unilatérales. L'un des motifs ayant conduit le gouvernement Carter à pratiquer des restrictions a été sa conviction qu'une politique laxiste en matière de transferts d'armements ne servait en rien les intérêts des États-Unis. Il faudrait toutefois faire valoir très clairement les avantages d'une politique restrictive unilatérale, afin que les détracteurs ne puissent en réclamer l'abandon advenant l'échec des restrictions multilatérales.

Deuxièmement, on aura plus de chances de réussir si les stratégies visant à limiter la prolifération des armes sophistiquées ne sont pas axées sur des conflits particuliers ou des régions prédisposées à la guerre. Une autre stratégie consisterait à mettre l'accent sur certains *types* d'armes ou sur des technologies particulières. Citons à titre d'exemple l'accord sur la limitation de la prolifération de la technologie propre aux missiles sophistiqués, ou bien les restrictions adoptées par le « Club de Bruxelles » au sujet de la fabrication des armes chimiques.

M^{me} Husbands a déclaré en conclusion que les perspectives d'avenir étaient incertaines, mais elle a ajouté qu'on aurait toujours à choisir entre deux options : privilégier la limitation des transferts là où elle